

**VOTEZ
EN 2
MINUTES
SUR INTERNET**

DU 29 NOVEMBRE AU 6 DÉCEMBRE 2018

**ET VOS ÉLUS
S'ENGAGENT
POUR VOUS
PENDANT
4 ANS**

Élections CCMMEP

Comité consultatif ministériel des maîtres de l'enseignement privé



- 1** Luc Viehé, Strasbourg, 2nd degré
- 2** Régine Mahé, Rennes, 1^{er} degré
- 3** Catherine Blandin, Nantes, 2nd degré
- 4** Jean-Yves Murgue, Nice, 2nd degré
- 5** Hervé Le Scanff, Rennes, 1^{er} degré
- 6** Madeleine Menzein, Bordeaux, 2nd degré
- 7** Véronique Devillers, Aix-Marseille, 1^{er} degré

- 8** Moussa Belgacimi, Reims, 2nd degré
- 9** Martine Schulé, Orléans-Tours, 1^{er} degré
- 10** Annick Rage, Lyon, 1^{er} degré
- 11** Brigitte Bossan, Grenoble, 2nd degré
- 12** Hélène Disaud-Puel, Toulouse, 1^{er} degré
- 13** Laurent Giovannoli, La Réunion, 2nd degré
- 14** Sophie Mura, Bordeaux, 2nd degré

- 15** Annick François-Haugrin, Martinique, 2nd degré
- 16** Stéphanie Schnell, Strasbourg, 2nd degré
- 17** Frédérique Bonnel, Créteil, 2nd degré
- 18** Annick Icart, Toulouse, 2nd degré
- 19** David Leblanc, Lille, 1^{er} degré
- 20** Sabine Berani, Montpellier, 1^{er} degré

VOTEZ ET FAITES VOTER SPELC
pour soutenir l'engagement de ses élus à votre service
<http://www.education.gouv.fr/electionspro2018>



**SIMPLE & PRATIQUE
TÉLÉCHARGEZ
L'APPLICATION
SPELC**



au cœur de l'action

**VOTEZ
EN 2
MINUTES
SUR INTERNET**

**ET VOS ÉLUS
S'ENGAGENT
4 POUR VOUS
PENDANT
ANS**

Notre expérience, notre compétence à votre service

Chère collègue, cher collègue,

Entre le 29 novembre et le 6 décembre, vous voterez pour vos délégués au CCMMEP. Ce scrutin revêt une importance toute particulière pour votre emploi, votre carrière et vos droits sociaux. Agent de droit public, mais travaillant dans un établissement privé sous contrat, votre situation est particulière, unique en France.

Le Spelc est un syndicat, votre syndicat, particulièrement investi dans l'enseignement privé sous contrat. Il est libre de toute tutelle politique, confédérale ou religieuse. Il ne bénéficie d'aucun financement massif (organisme, administration ou parti).

Le Spelc est un syndicat professionnel. Il concentre son activité sur l'enseignement privé et met tout en œuvre pour vous accompagner personnellement, vous conseiller et vous défendre à toutes les étapes de votre carrière. Ses responsables sont compétents, à votre écoute, formés avec sérieux.

Le Spelc, plutôt que de rechercher une couverture médiatique souvent déformée, privilégie l'action de terrain, à vos côtés. Vos questions, problèmes ou litiges sont réglés avec professionnalisme et rapidité car le Spelc est présent et représentatif à tous les niveaux : dans les établissements, les diocèses, les rectorats et au ministère.

L'action du Spelc sera amplifiée par vos deux votes actifs, le 1^{er} pour le Comité ministériel des maîtres de l'enseignement privé (CCMMEP), le 2nd pour la CCMA/D/I/L de votre région. C'est le meilleur moyen de faire entendre votre voix, loin du battage médiatique, mais proche de vos attentes. Votez Spelc, et faites voter vos collègues, nous serons plus forts pour vous représenter et vous défendre.

Votez 2 fois Spelc pour être défendu pendant 4 ans. Les élus du Spelc travaillent en lien étroit avec les équipes nationales et régionales. Ils sont totalement investis dans leur mission au service des enseignants du privé. Des experts juridiques et des spécialistes des carrières, de l'emploi et des droits sociaux travaillent en permanence à leurs côtés.

Nous faisons un beau métier. Pour l'exercer dans de bonnes conditions, qui, mieux que le Spelc, peut vous défendre ?

Le Spelc compte sur vous, vous pouvez compter sur le Spelc.

Luc Viehé
président du Spelc



DU 29 NOVEMBRE AU 6 DÉCEMBRE 2018

VOTEZ ET FAITES VOTER SPELC
pour soutenir l'engagement de ses élus à votre service



au cœur de l'action